

Expérience 2 roues

Bilan et perspectives



> Un territoire rural et périurbain

- 30 000 habitants / 30 communes
- 2 communes de plus de 6000 hab / de moins de 200
- Densité moyenne 50 hab/km², mini 1.5 maxi 226
- Altitude de 200 à 1 500 m



> dépendant de la voiture individuelle

- 92,3% des ménages ont une voiture, 50% 2 voitures ou +
- Part modale 2 roues 2,3%
- 7 déplacements sur 10 en voiture (22 km/jour)



> le vélo à assistance électrique change t-il la donne en milieu rural ?

- Expérimenter par des mises à disposition aux communes
- qui décident librement du fonctionnement :
- Prêt ou location
- En régie ou confier à des associations ou des commerces



> 2 ans d'expérience 2017-2019

- 22 vélos électriques
- 5 vélos électriques 45 km/h
- 5 scooters électriques



> **Expérience 2 roues**

- 15 communes participantes
- 55 000 kms
- 500 utilisateurs



Coût total 100 000 euros - subvention TEPCV 64 000 euros

> **120 questionnaires collectés**

- Des personnes qui ne se déplacent pas à vélo au quotidien à plus de 90%
- L'expérience a bien été un ***remplacement de la voiture individuelle***

> Une grande diversité d'utilisateurs

- 65% de femmes 35% d'hommes
- Entre 30 et 75 ans
- Issus des différentes catégories socioprofessionnelles



> Des demandes toute l'année y compris l'hiver !

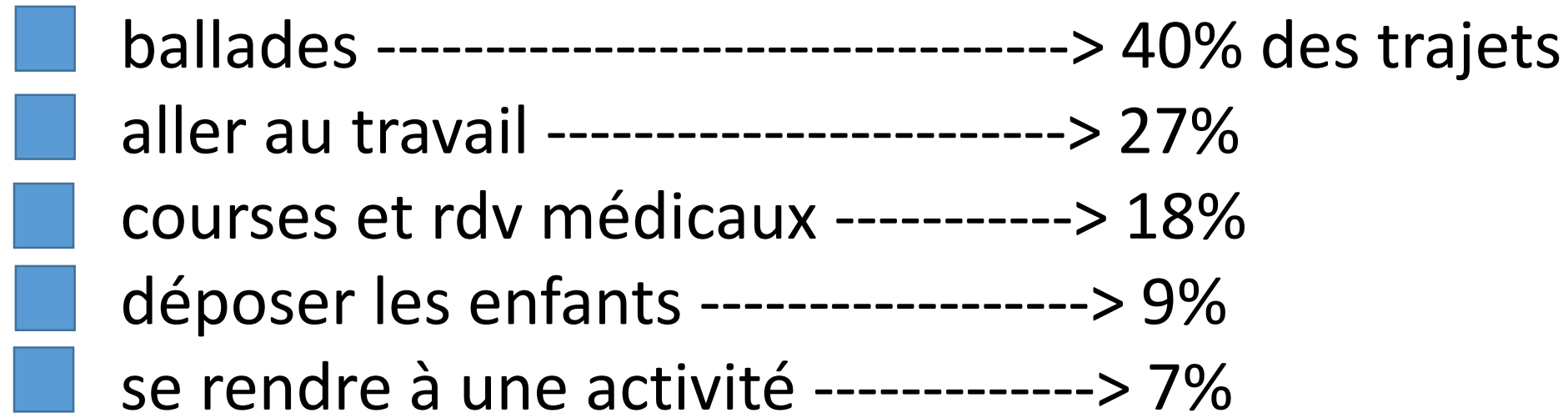
- Les vélos ont été adoptés pour les trajets du quotidien,
- L'assistance électrique *change la donne*



> **La découverte du vélo électrique**

- 97% n'avaient jamais utilisé un vélo électrique
- Des trajets de 22 kms en moyenne

> Utilisation



> Des demandes

- Plus de demandes que de disponibilités
- Des habitants se sont spontanément adressés à la communauté de communes
- Un besoin d'aménagements cyclables a été souvent exprimé (sécurité)

> Des vélos pas tout le temps adaptés au territoire

- Manque de puissance en montée
- Manque d'autonomie et de fiabilité

> **Une organisation parfois trop lourde**

- Certaines communes n'ont pas de moyens pour porter la gestion quotidienne (repose sur les bonnes volontés).
- La gestion est coûteuse et demande du temps : les vélos sont déplacés tous les 3 mois.

> Quelles suites possibles ?

- Revendre les 20 vélos achetés en 2017
Reste à charge par vélo CCVD tout compris (dont assurances – réparation - transport) **1 516 euros**

Prix de revente possible : **800 euros**

Critères de revente : priorité aux habitants

> **Quelles suites possibles ?**

- Mettre en place un système de location longue durée géré par la CCVD = un accès égal pour tous les habitants du territoire

Location sur 1 mois / 2 mois / 3 mois / 6 mois

Points de location fixes : au siège de la CCVD et 1 par bassin de vie

> **Quelles suites possibles ?**

■ Prix location envisageables

« 1 euro par jour » : 1 mois 30 euros / 2 mois 60 euros /
90 euros 3 mois / 6 mois 150 euros

Revente des vélos tous les 2 ans

> Quelles suites possibles ?

■ Financements

Financements

Subvention ADEME 15 000 euros

Revente des vélos 16 000 euros

Récupération Certificats d'économie d'énergie

> **Quelles suites possibles ?**

■ Proposition de Calendrier

2020 : Acquisition 20 vélos à assistance électrique VAE
et mise en place du service

2021 : Acquisition 20 nouveaux VAE

2022 : renouvellement d'une partie de la flotte

Merci pour votre attention

Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée

96 ronde des alisiers – CS 331 - 26400 Eurre

valdedrome.com - Tél : 04 75 25 43 82

